



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E53272

VALABLE JUSQU'AU 30/12/2024

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/04/1995

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 07/03/2022
75 000

Raison sociale : P.C.C.

28 RUE GENERAL GIRAUD
42300 ROANNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROANNE ROANNE 421

Siret : 400 677 159 00040

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 8202921

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000010875456304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000010875456304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2023

Téléphone : 04 77 72 60 21

Portable :

Site Internet : www.pcc-batiment.com

E-mail : contact@pcc-batiment.fr

Fax :

Responsabilité légale :

GC DEVELOPPEMENT (481 443 729) / COPPÉRÉ ROMAIN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 26

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	23/11/2021
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE	23/11/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/11/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	23/11/2021
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	03/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.